
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La HAS adopte son nouveau programme « santé mentale et psychiatrie » 2025-2030

14 février 2025

La Haute Autorité de santé (HAS) adopte son programme pluriannuel dédié à la santé mentale et à la psychiatrie pour la période 2025-2030. Avec ce 3^e programme, la HAS intensifie son engagement dans ce champ afin d'améliorer le parcours de santé des personnes, dès l'émergence de troubles de la santé mentale, et de mieux prendre en charge les troubles les plus sévères. Une feuille de route y est associée, qui définit les priorités pour 2025.

La santé mentale et la psychiatrie constituent un enjeu majeur de santé publique : en France en 2022, plus de 8,5 millions de personnes ont été prises en charge pour des maladies psychiatriques ou ont bénéficié d'un remboursement pour des traitements chroniques par psychotropes¹. Les troubles psychiques et les pathologies mentales tiennent une place très importante dans la vie des Français avec au moins un quart de la population concernée compte tenu de leurs conséquences sur leurs proches.² Une dégradation de la santé mentale des jeunes est également observée depuis quelques années, avec notamment une forte progression des taux d'hospitalisations pour gestes auto-infligés chez les adolescentes et jeunes femmes³ et du nombre de jeunes traités par antidépresseurs (+ 60 % entre 2019 et 2023)⁴. Par ailleurs, les personnes présentant un trouble psychique vivaient en moyenne 16 ans de moins que la population générale pour les hommes et 13 ans de moins pour les femmes.

Sur le plan financier enfin, les dépenses remboursées au titre de la santé mentale constituaient en 2022 le deuxième poste de dépenses de l'Assurance maladie (26,2 milliards d'euros, 14 % des dépenses totales)⁵. Des innovations remarquables en termes de pratiques existent aujourd'hui sur le territoire témoignant du fort engagement des équipes soignantes. Ces initiatives restent cependant encore peu généralisées et on observe une importante hétérogénéité des prises en charge sur le territoire national.

Pour la HAS, le sujet n'est pas nouveau puisqu'elle s'est engagée dès 2013 dans l'élaboration de programmes de travail pluriannuels relatifs à la santé mentale et à la psychiatrie. Elle fait de cette thématique une priorité de son [nouveau projet stratégique](#). Aujourd'hui, alors que le sujet de la santé mentale a été érigé par les pouvoirs publics en « Grande cause nationale 2025 », la HAS concrétise l'intensification de cet engagement avec la publication de son [programme 2025-2030](#), qui impliquera l'ensemble de ses services.

Améliorer la prise en charge des troubles les plus sévères et le parcours de vie des personnes les plus vulnérables

¹ Rapport « Charges et produits 2025 », Assurance maladie

² « Psychiatrie : mutations et perspectives », Actualité et dossier en santé publique n° 84, revue du Haut Conseil de Santé Publique, septembre 2013.

³ Drees, 2024

⁴ Rapport « Charges et produits 2025 », Assurance maladie

⁵ Le premier poste étant occupé par les hospitalisations hors pathologies repérées.

Le nouveau programme dresse des perspectives dans le domaine de la prévention et a vocation à élargir le périmètre d'action de l'institution dans le champ de la santé mentale. Il répond par ailleurs à deux objectifs principaux :

- Améliorer significativement et durablement le repérage, le diagnostic et la prise en charge des troubles les plus sévères et invalidants, tels que les troubles schizophréniques et bipolaires ;
- Améliorer la qualité des soins et des accompagnements des personnes les plus vulnérables incluant notamment les enfants et adolescents, les personnes âgées, les personnes à risque ou en situation de handicap psychique et les réfugiés et migrants.

L'atteinte de ces objectifs implique de développer les coordinations entre les champs sanitaire, social et médico-social, pour favoriser un décroisement et une plus grande lisibilité des parcours de vie, au-delà des seuls parcours de soins. Forte de son positionnement transversal, la HAS ambitionne à terme d'améliorer leur qualité.

Un programme articulé autour de 9 thèmes

1. Troubles schizophréniques et troubles bipolaires
2. Santé mentale et psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
3. Droits des patients et des personnes accompagnées, pair-aidance et alliance thérapeutique
4. Accompagnement et soutien des familles et des proches
5. Santé mentale et psychiatrie de la personne âgée
6. Soins en psychiatrie aux personnes détenues et soins pénalement ordonnés
7. Santé mentale, psychiatrie et addictions
8. Troubles du neurodéveloppement (TND)
9. Certification des établissements de santé autorisés en psychiatrie pour la qualité des soins

Recommandations de bonnes pratiques, parcours de soins et de santé, indicateurs de qualité et de sécurité des soins (IQSS), évaluation des produits de santé, élaboration de fiches de bon usage du médicament ou encore dispositifs de certification des établissements de santé et d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)... L'ensemble des activités de la HAS sont mobilisées. Les questions liées aux potentialités offertes par le numérique et à la pertinence d'élaborer des documents à destination des usagers seront aussi systématiquement étudiées. Les travaux menés dans le cadre de ce programme reposeront sur une logique de co-construction incluant à la fois les professionnels, les personnes concernées et leur entourage. Deux thèmes aborderont spécifiquement les droits des personnes concernées (thème 3) et l'accompagnement des familles/proches (thème 4), positionnant ainsi ces enjeux en première ligne.

La feuille de route « santé mentale et psychiatrie » pour 2025

Pour décliner ce programme 2025-2030, la HAS publiera tous les ans une feuille de route définissant les axes prioritaires. Pour 2025, des recommandations de bonne pratique seront notamment initiées sur le repérage précoce et la prise en charge des psychoses émergentes, sur la prise en charge médicamenteuse et non médicamenteuse des troubles schizophréniques et de l'état dépressif de la personne âgée.

La HAS a renouvelé son comité « Santé mentale et psychiatrie », instance consultative pluridisciplinaire composée de parties prenantes. **Claire Compagnon, membre du Collège de la HAS**, préside le comité : *« L'égal accès de tous à des soins de qualité en matière de santé mentale et psychiatrie n'est aujourd'hui pas assuré, malgré l'engagement des professionnels sur le terrain. Face à ce constat et aux besoins identifiés, la publication de ce 3^e programme pluriannuel et de la feuille de route 2025 illustre et concrétise la priorité donnée par la HAS à cette thématique, avec un objectif : contribuer durablement à l'amélioration de la santé mentale de la population. Ce programme a également pour ambition d'élargir progressivement son périmètre dans le champ de la santé mentale et ainsi de travailler plus largement sur le volet de la prévention. Le comité a pour mission d'orienter et de coordonner l'ensemble des actions prévues et pourra compter sur la mobilisation de l'ensemble des services et des commissions de l'institution. »*

Programme santé mentale et psychiatrie 2025-2030

Thème 1 - Troubles schizophréniques et troubles bipolaires

- Repérage précoce et prise en charge des psychoses émergentes
- Diagnostic, évaluation, prise en charge et parcours de soins et d'accompagnement des troubles schizophréniques
- Diagnostic, évaluation, prise en charge et parcours de soins des troubles bipolaires
- Prévention, repérage et prise en charge des comorbidités somatiques

Thème 2 - Santé mentale et psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

- Hospitalisation à temps plein des enfants et des adolescents en psychiatrie : indications, modalités de prise en charge, place dans le parcours et droits des patients
- Prévention et prise en charge des moments de violence dans l'évolution clinique des enfants et des adolescents lors des hospitalisations en psychiatrie
- Continuité de la prise en charge entre services de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et services de psychiatrie de l'adulte
- Évaluation et prise en charge des troubles de stress post-traumatique, volet enfants

Thème 3 - Droits des patients et des personnes accompagnées, pair-aidance et alliance thérapeutique

- Plan de prévention partagé et personne de confiance en psychiatrie
- Pair-aidance en santé mentale et psychiatrie
- Construction et étayage de l'alliance thérapeutique en psychiatrie dans le parcours de soins et d'accompagnement de la personne
- Accompagnement de la personne nécessitant une mesure de protection juridique dans l'exercice de ses droits et vers un parcours inclusif

Thème 4 - Accompagnement et soutien des familles et des proches

- Information, réponses et soutien dédiés aux familles/proches de personnes ayant des troubles psychiques
- Accompagnement et soutien des familles/proches lors de l'hospitalisation d'un patient en psychiatrie (en amont, pendant et en aval)

Thème 5 - Santé mentale et psychiatrie de la personne âgée

- État dépressif de la personne âgée : prévention, diagnostic, diagnostic différentiel et prise en charge
- Idées et conduites suicidaires chez la personne âgée : prévention, repérage, évaluation et prise en charge
- Autonomie et parcours de soins et d'accompagnement en santé mentale et psychiatrie de la personne âgée
- Troubles psychiques et troubles cognitifs de la personne âgée : coordination médecine générale, psychiatrie, neurologie et gériatrie

Thème 6 - Soins en psychiatrie aux personnes détenues et soins pénalement ordonnés

- Réévaluation de l'opportunité de travaux HAS sur les soins en psychiatrie aux personnes détenues et les soins pénalement ordonnés

Thème 7 - Santé mentale, psychiatrie et addictions

- Pathologies duelles : repérage et prise en charge des comorbidités addictives chez les personnes avec troubles schizophréniques ou bipolaires
- Repérage de tous les usages et accompagnement de chaque personne dès le premier recours pour diminuer le risque alcool pour tous

Thème 8 - Troubles du neurodéveloppement (TND)

- Trouble du spectre de l'autisme (TSA) : interventions et parcours de vie du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescent
- Accompagnement de la personne présentant un trouble du développement intellectuel (TDI) - Volet 2
- Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) : repérage, diagnostic et prise en charge des adultes
- Repérage, évaluation, diagnostic et prise en charge des troubles dys
- Traitements médicamenteux chez les adultes, enfants et adolescents ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) et/ou un trouble du développement intellectuel (TDI), notamment en situation complexe ou très complexe

Thème 9 - Certification des établissements de santé autorisés en psychiatrie pour la qualité des soins

- Bilans itératifs de la certification des établissements de santé pour la qualité des soins
- Évolutions du référentiel de certification (6^{ème} cycle)

10. Autres thèmes

- Coordination entre le médecin généraliste et les différents acteurs de soins dans la prise en charge des patients adultes souffrant de troubles psychiques - actualisation
- Prévention, repérage, évaluation et prise en charge des idées et conduites suicidaires chez les exploitants et salariés agricoles
- Santé mentale des réfugiés et des migrants